

Élection municipale des 15 et 22 Mars 2020 à Castanet-Tolosan

Questions de l'US Castanéenne aux différentes listes de candidats

1/ Quelles mesures préventives allez-vous prendre pour empêcher l'envahissement, par **les caravanes des « gens du voyage »**, des espaces publics du territoire communal non aménagés à cet effet ? A ce sujet, la zone des stades de Lautard présente-t-elle à vos yeux un enjeu particulier ou des difficultés particulières ?

2/ Les associations castanéennes possèdent, en des proportions variées, des adhérents ne résidant pas sur la Commune. Considérez-vous cet état de fait comme **une charge de centralité** illégitime qu'il faut faire supporter aux communes extérieures concernées ? Et alors, comment ? Ou bien considérez-vous cela comme une marque de vitalité et d'attractivité, avec un bilan positif sur le bien vivre et l'économie locale ? Et alors comment le préserver ?

3/ Les associations, particulièrement les clubs sportifs, sont **un lieu de rencontres** entre les générations, les classes sociales, les quartiers, et aussi les personnes de différentes ethnicités. Trouvez-vous utile pour la Commune de favoriser les associations qui œuvrent le plus dans ce sens ? Si oui, comment allez-vous mesurer leur « performance » individuelle ? Et comment allez-vous différencier votre soutien ?

4/ Allez-vous maintenir **la part relative de la subvention** directe aux associations dans le budget de fonctionnement communal ? Avez-vous une politique de reconduction ajustable, ou bien allez-vous établir une grille de critères servant de base au calcul du montant alloué à chaque association ?

5/ Un soutien financier important pour l'USC provient des prestataires choisis par la Mairie pour mener à bien ses projets. Dans la période actuelle, il s'agit des promoteurs immobiliers. Prolongerez-vous cette **intermédiation Prestataire/Mairie/Club** ? Quels sont vos projets pour la Commune qui pourraient amener de nouveaux partenariats au club sur le même modèle ?

6/ Comptez-vous dissocier la subvention directe attribuée aux clubs de l'aide personnalisée attribuée à certains de leurs adhérents en fonction de **leur Quotient Familial** ? Actuellement, l'USC est fortement désavantagée par rapport à l'Avenir Castanéen (par exemple), puisque sa subvention nette est amputée d'une bien plus forte part reversée par le club aux familles.

7) **Les infrastructures de Lautard** ont permis à l'USC de montrer une image positive et ambitieuse de Castanet, et de s'installer, dans toutes les catégories d'âge, au meilleur niveau sportif de la grande Région Occitanie. Ce statut est menacé par l'extrême fragilité des pelouses naturelles vieilles de 25 ans, et l'état inadapté voire dangereux du terrain de repli des Fontanelles. Serez-vous prêt à accompagner le Club dans sa progression sportive (i) en dégagant à Lautard de nouveaux espaces pour l'entraînement et pour une nouvelle pratique version « Loisir », (ii) en convertissant le terrain Annexe en pelouse synthétique, pour une utilisation plus intensive et une économie d'entretien substantielle, (iii) en programmant rapidement la rénovation complète de la pelouse du terrain d'Honneur pour valoriser bien plus qu'aujourd'hui cet équipement majeur ?

8) L'extension de notre Ligue à la nouvelle grande Région a doublé les déplacements des équipes de l'USC, en nombre, en distance parcourue, et en budget « location de véhicules ». Envisagez-vous **une flotte rénovée et augmentée de véhicules** municipaux, d'utilisation concertée et partagée entre services et associations ? A défaut de cet investissement, envisagez-vous une aide directe sur le budget « transport » des associations, complémentaire aux subventions annuelles ?